Institut de formation en travail social

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la formation des accompagnants éducatifs et sociaux s'appuie sur les textes réglementant cette formation, et dans le projet pédagogique de l'IFTS.

Textes règlementaires

Le DE AES est un diplôme du code de l'action sociale et des familles de niveau V.
Le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social est régi par les textes suivant :

- *Décret du 29 janvier 2016 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social*
- *Arrêté du 29 janvier 2016 relatif au Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social*
- *Arrêté du 14 novembre 2016 relatif au livret de formation du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.*
- *Instruction du 17 juillet 2017 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social*
- *Arrêté du 22 décembre 2017 relatif au livret de formation du certificat de spécialité complémentaire du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.*

Ce diplôme d'Etat constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.
Créé le 29 janvier 2016, il marque une nouvelle étape dans l'organisation des diplômes du travail social. Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, l'architecture globale de ce diplôme innove en structurant la formation à partir d'un « socle commun », suivie de trois certificats de spécialité:

- Accompagnement de la vie à domicile,
- Accompagnement de la vie en structure collective,
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

Les contours du métier d'Accompagnant Educatif et Social (AES)

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.
Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.
Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.
Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.

Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale.

- Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie.
- Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Selon son contexte d'intervention, il intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne.

Principes fondamentaux et principes de mise en œuvre de la formation AES

La formation préparant au DEAES comprend un total de 1365 heures dont 504 heures de formation théorique, 14 heures de « détermination de parcours », 7 heures de temps de validation des connaissances acquises et 840 heures de formation pratique dont 245 heures obligatoires dans chaque spécialité (hors modalité d'allègement).

A l'IFTS la formation se déroule sur une amplitude de 12 mois.

Elle s'articule avec d'autres formations dispensées, conduit à l'obtention d'un diplôme et permet la construction de la professionnalité, l'apprentissage du métier.

Notre projet pédagogique vise à articuler cette diversité de missions en fonction du secteur d'intervention. Ainsi l'équipe de formateurs permanents et occasionnels interviennent en fonction de leur compétences techniques mais également en prenant en compte les différents secteurs d'intervention :

Accompagnement de la vie à domicile

Domicile de la personne accompagnée, particulier employeur, appartements thérapeutiques, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers logement, maisons d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA), services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)…

Accompagnement de la vie en structure collective

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unités de soins longue durée (USLD), foyers logement, maison d'accueil rurale pour personnes âgées), (MARPA) pour adultes handicapés vieillissants (MARPAHVIE), maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), foyers de vie, foyer occupationnel, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), foyers d'hébergement, maisons d'enfants à caractère social (MECS), instituts médico-éducatifs (IME), institut d'éducation motrice (IEM), instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les maisons relais, appartements thérapeutiques, établissements publics de santé mentale, accueil de jour…

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire :

Structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, lieux de stages, d'apprentissage, d'alternance, ou d'emploi, lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs, établissements et services médico-sociaux, lieux de formation professionnelle.

Modalités pédagogiques

Une pédagogie adaptée

L'IFTS accueille des stagiaires avec une amplitude d'âge importante (de 18 à 62 ans) et certains apprenants rencontrent des difficultés de nature très diverse (chômage de longue durée, RSA, situation de handicap, précarité, isolement social et familial...). Leur niveau scolaire est variable, certains n'ayant aucun diplôme quand d'autres sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.
Cette hétérogénéité des publics s'est accrue ces dernières années sur les formations de niveau 5. L'IFTS prend en compte cette spécificité du public dans son organisation pédagogique de manière à les accompagner au mieux vers la réussite au diplôme.
L'approche pédagogique vise donc à favoriser la réussite des élèves et stagiaires quel que soit leur niveau scolaire. Les modalités pédagogiques sont donc adaptées pour permettre au plus grand nombre d'intégrer des compétences attendues pour l'obtention du DEAES, sésame pour retrouver une activité professionnelle ce qui est notre objectif principal.
La formation d'AES est construite afin de permettre à chacun de s'approprier les contenus de formation.
Les méthodes pédagogiques développées ont pour objectif de valoriser le potentiel des élèves et stagiaires et à favoriser leur immersion dans un secteur d'activité.

Ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.
Des entretiens individuels réguliers permettent d'évoquer les difficultés en stage ou dans l'assimilation des contenus de formation.

Des temps privilégiés en petits groupes, contribuent à former les apprenants au travail d'équipe, à la confrontation de point de vue, à la prise de parole en groupe. A l'intérieur de ces petits groupes plusieurs modalités pédagogiques peuvent être utilisées en fonction des situations évoquées.

Les Groupes de Réflexion de d'Analyse de la Pratique Professionnelle (GRAPP) permettent de réfléchir et de réinterroger les pratiques pendant les périodes de professionnalisation (stages) mais aussi pendant les périodes de formation théorique à l'IFTS.

Les Groupes de Suivi Professionnalisation et Réflexivité (GSPR) permettent le suivi de l'orientation et de la professionnalisation des personnes en formation pour penser et orienter leur propre formation. Ce suivi peut se faire en présentiel ou à distance notamment en utilisant des outils collaboratifs numériques tels que la classe virtuelle.

L'IFTS a développé une approche pédagogique basée sur l'expérimentation :
- ✓ *Formation gestes et postures*
- ✓ *Formation premiers secours réalisés par le centre d'enseignement des soins d'urgence du CHU*
- ✓ *Mise en place d'ateliers pratiques visant l'expérimentation des stagiaires et la réflexion nécessaire à l'adaptation aux publics les plus dépendants.*
- ✓ *L'atelier « attentions corporelles » pour travailler l'appréhension de ce qu'est la dépendance afin de prévenir des situations de maltraitance éventuelles et de développer des postures de prise en compte de l'autre.*

Pour favoriser la réussite lors des épreuves de certification, l'IFTS a mis en place différents temps dans la formation qui préparent peu à peu les élèves et stagiaires aux certifications. La prise de parole est valorisée dans toutes les interventions. Des certifications blanches sont également organisées.

Le livret de formation

Un livret de formation est établi par l'établissement de formation pour chaque candidat. Il atteste du cursus de formation suivi tant en matière d'enseignement théorique que de formation pratique.
Il retrace l'ensemble des allègements de formation ainsi que les dispenses d'épreuves de certification dont a bénéficié le candidat et comporte l'ensemble des appréciations portées sur le candidat par les membres de l'équipe pédagogique et les référents professionnels.

Une pédagogie en prise avec sur les problématiques du terrain

La mobilisation d'un réseau de professionnels autour de l'IFTS depuis de nombreuses années, nous permet d'élaborer et de faire évoluer en permanence les contenus pédagogiques. Réseau que nous mobilisons pour intervenir dans la formation et qui participent au conseil pédagogique et de perfectionnement.
La formation théorique n'est jamais détachée des enjeux pratiques.

Une pédagogie favorisant le partage et l'échange : les espaces Co-

La formation AES réunie différents profils d'élèves et de stagiaires. La variété des parcours conduit à développer une pédagogie favorisant le partage et l'échange, à innover concernant les modalités pédagogiques et à ajuster les contenus de formation le plus possible à l'actualité du secteur.
Plusieurs modalités pédagogiques sont proposées :

- ✓ *De l'autoformation encadrée.*
- ✓ *La mise en place d'un espace numérique collaboratif pour favoriser les liens entre tous les acteurs de la formation ;*
- ✓ *Des espaces de travail collectif et d'accompagnement pédagogique aux travaux personnels en vue de la certification.*

Une pédagogie interactive

Nous développons une pédagogie active en générant autant que faire se peut des situations d'apprentissage motivantes. Nous mobilisons différentes modalités afin de rendre les apprenants actifs et d'encourager leurs apprentissages :

- ✓ *Des techniques de rétroaction en cours afin que l'apprenant puisse autoévaluer ses apprentissage (par ex. QCM pendant le cours, évaluation par les pairs...)*
- ✓ *L'apprentissage par projet notamment pour les travaux de groupes et l'accompagnement aux épreuves de certification ;*
- ✓ *La simulation et les jeux par des mises en situation qui permettent de se projeter dans des expériences professionnelles.*

Une formation inscrite dans des partenariats

La mise en œuvre du DE AES est le fait d'un travail partenarial multiple. Ces partenariats sont, pour les uns spécifiques, et pour les autres s'inscrivent dans une démarche institutionnelle qui fait l'objet d'une présentation à part. Nous présentons ici les partenariats spécifiques à la formation AES :
Pour l'ensemble des spécialités les relations avec les champs du domicile et médicosocial sont déjà bien établies :

Pour la spécialité « Accompagnement à la vie à domicile » l'UNA siège au Conseil d'Administration de l'IFTS et l'ADMR au conseil pédagogique et de perfectionnement de la formation ce qui renforce nos liens avec les employeurs de ce champ.

Pour la spécialité « Accompagnement à la vie en structure collective » l'IFTS entretien déjà des liens étroits avec l'ensemble des acteurs en Isère, et ce depuis plusieurs décennies.

Structure Fédérative de Recherche Santé-Société - Université Grenoble Alpes.
L'activité de recherche de la SFR est essentiellement pluridisciplinaire : elle vise à mettre en dialogue différentes disciplines afin d'éclairer la complexité des problématiques de santé et leurs répercussions sociétales. Elle vise à répondre aux attentes et besoins de la société civile et aussi à l'émergence d'innovations sociales. Elle développe une politique d'amorçage de recherches afin de mettre en relation des disciplines et des partenaires, peu habitués à travailler ensemble, et à investiguer de nouvelles thématiques. Le projet scientifique des axes thématiques est élaboré au Conseil d'Orientation Stratégique de la SFR, dont l'IFTS fait partie désormais.

La SFR finance le projet ACORPS en 2017-2018 qui s'inscrit dans l'axe de recherche « Etats émotionnels, comportements de santé et troubles associés » - ECSA, qui réunit des chercheurs issus de différents laboratoires, des professionnels de la santé, des institutions et des associations concernées par les problématiques sociétales de la santé mentale.

Le projet de recherche ACORPS vise à améliorer la réussite et le bien-être des étudiants et rencontre la volonté de l'IFTS de de favoriser la réussite des étudiants et d'éviter le décrochage en cours de formation, d'où avec la responsable de l'axe de recherche ECSA, la mise en place d'un accompagnement conduit sous forme d'ateliers ou de tutorat auprès des apprenants en formation AES à l'IFTS dans l'objectif de comparer deux méthodes d'accompagnement : une approche de résolution de problème et une approche centrée solutions.

Modalité de communication et d'information avant inscription en formation

L'ensemble du projet pédagogique est disponible sur le site Internet de l'IFTS en téléchargement libre, sans inscription ou création de compte.
Avant le démarrage de la campagne d'admission, 4 informations collectives sont organisées à l'IFTS afin de :

- *Présenter le métier ;*
- *Présenter le projet pédagogique ;*
- *Présenter les modalités d'inscription aux épreuves d'amission ;*
- *Présenter les critères d'admission.*

Une journée porte ouverte est organisée chaque année, au cours du mois de janvier. En plus du contenu des informations collectives, elle permet aux futurs candidats de rencontrer des professionnels, des formateurs et des personnes en formation.